

| | | | | |
|--------------------------------|--|---------------------|---------|--|
| <i>Sigle</i> | <i>Groupe</i> | <i>Trimestre</i> | | |
| ECO | 010 | Automne 2023 | | |
| <i>Titre</i> | Macroéconomie III | | | |
| <i>Horaire</i> | Lundi 9h30 à 12h30 | | | |
| <i>Enseignant</i> | Professeur Sophie Osotimehin | | | |
| <i>Salle de cours</i> | V-R830 | | | |
| <i>Courriel</i> | osotimehin.sophie@uqam.ca | <i>Local</i> | DS-5965 | |
| <i>Heures de disponibilité</i> | Lundi 14h00-15h00, en personne ou sur Zoom 898 0592 1401 Code: 576293 Lien zoom (prévenez-moi par courriel auparavant) | | | |

Description du cours

Ce cours présente à un niveau intermédiaire les fondements de l'analyse macroéconomique en insistant particulièrement sur les théories permettant d'expliquer l'évolution de l'offre agrégée de biens et services. Le cours analyse les implications de politique économique de ces théories.

Objectif du cours

Quels sont les effets du ralentissement démographique sur la croissance du revenu par tête? En quoi les investissements en recherche et développement sont-ils indispensables pour l'amélioration du niveau de vie? Pourquoi le taux d'inflation dépend-il de l'écart de production? La banque centrale devrait-elle augmenter le taux d'intérêt directeur graduellement?

Nous étudierons dans ce cours les modèles qui permettent de répondre à ces questions. Nous approfondirons l'étude des déterminants de la croissance économique et des cycles économiques en mettant l'accent sur les points suivants :

- Nous nous attacherons à mieux comprendre les fondements microéconomiques des variables macroéconomiques.
- Nous étudierons la dynamique de l'offre agrégée de biens et services, aussi bien à court terme qu'à long terme.
- Nous discuterons les effets et les limites des politiques économiques qui visent à favoriser la croissance et à stabiliser les fluctuations économiques.

Matériel pédagogique

Il n'y a pas de manuel obligatoire pour le cours. L'ensemble du matériel pédagogique sera mis à disposition sur moodle (www.moodle.uqam.ca). Notez que les transparents ne détailleront pas nécessairement toutes les explications et les intuitions économiques données en cours (et qui sont à

connaître pour les examens). Si vous souhaitez approfondir certains concepts, vous pouvez consulter le manuel de Chad Jones et Dietrich Vollrath « Introduction to Economic growth » (W.N Norton; *disponible en anglais seulement*) et celui d'Edouard Challe « Fluctuations et Politiques macroéconomiques » (Economica). Les deux manuels sont disponibles en réserve à la bibliothèque.

Formule pédagogique

Le cours se compose d'un cours magistral et de séances d'exercices hebdomadaires. Les cours, les séances d'exercices et les examens auront lieu en présentiel.

Séances d'exercices

Les séances d'exercices seront données par Moustapha Thiam (thiam.moustapha@courrier.uqam.ca). Ces séances, qui auront lieu le mercredi de 15h00 à 17h00 en V-R830, seront utilisées pour vous aider dans la résolution des exercices et pour répondre à vos questions sur les exercices ou sur des éléments du cours.

Évaluation

L'évaluation du cours consiste en deux examens et une série de quatre quiz (questionnaires à choix multiple). La note finale du cours sera calculée en pondérant chaque élément d'évaluation de la façon suivante : La moyenne des 3 meilleures notes obtenues aux quiz sera pondérée 10%. Les deux examens seront pondérés chacun 45%.

Examens

Les examens auront lieu aux dates suivantes :

- Examen n°1 (croissance) : lundi 30 octobre 2023 à 9h30.
- Examen n°2 (cycle) : lundi 18 décembre 2023 à 9h30.

Le programme de l'examen n'est pas cumulatif : la partie « croissance » ne sera pas au programme du 2^e examen.

La présence aux examens est obligatoire. Aucune absence ne sera tolérée, sauf pour des raisons d'hospitalisation ou de décès dans la famille. Il est de la responsabilité de l'étudiant de contacter le professeur le plus rapidement possible en cas d'impossibilité de passer l'examen.

Il vous est fortement suggéré de vous familiariser avec la politique d'intégrité académique de l'UQAM. Cette politique est décrite à la fin de ce syllabus. Tout cas de copie ou de plagiat à une évaluation sera sanctionné.

Quiz

Les quatre quiz seront à faire sur moodle au moment de votre choix pendant les périodes suivantes :

- Quiz n°1 : entre le 4 et 6 octobre 2023 ;
- Quiz n°2 : entre le 18 et le 20 octobre 2023 ;
- Quiz n°3 : entre le 22 et le 24 novembre 2023 ;
- Quiz n°4 : entre le 6 et le 8 décembre 2023.

Le matériel au programme de chaque quiz sera précisé avant chaque quiz.

Programme du cours

Le cours se divise en deux parties. Un plan de cours détaillé sera mis à disposition sur moodle et sera actualisé si nécessaire au cours du semestre.

Partie 1 : croissance économique

Les modèles que nous étudierons dans la première partie du cours visent à améliorer notre compréhension de l'amélioration du niveau de vie observée dans le monde depuis le XIXe siècle. Nous nous intéresserons en particulier au rôle de l'accumulation du capital productif, du progrès technologique, de la recherche et de l'innovation. Nous aborderons également les enjeux incontournables posés par la démographie et les ressources naturelles.

Partie 2 : cycle économique

La seconde partie du cours sera consacrée à l'analyse des fluctuations macroéconomiques. Les composantes de la demande agrégée et les déterminants de l'offre agrégée seront présentés de façon détaillée. Le modèle étudié permettra notamment de comprendre la différence entre les chocs de demande et les chocs d'offre, le rôle des rigidités nominales, et les arbitrages inhérents à la politique monétaire.

Calendrier prévisionnel

| | | |
|---------------|--|---------------------|
| 4-sept | Congé | |
| 11-sept | Introduction | |
| 18-sept | Croissance, accumulation du capital et progrès technique | |
| 25-sept | Croissance endogène : innovation et R&D | |
| 02-oct | Croissance endogène : innovation et R&D | Quiz (4-6 oct) |
| 9-oct | Congé | |
| 16-oct | Ressources naturelles, démographie et croissance | Quiz (18-20 oct) |
| 23-oct | Ressources naturelles, démographie et croissance + Révisions | |
| 30-oct | Examen n°1 | |
| 06-nov | Demande agrégée | |
| 13-nov | Offre agrégée | |
| 20-nov | Offre agrégée + Propagation des chocs | Quiz (22-24 nov) |
| 27-nov | Propagation des chocs | |
| 04-déc | Politique monétaire | Quiz (6-8 déc) |
| 11-déc | Politique monétaire + Révisions | |
| 18-déc | Examen n°2 | |

Page d'information

Personnes étudiantes en situation de handicap bénéficiant d'aménagements

Les personnes étudiantes qui bénéficient d'aménagements offerts par le Bureau de l'inclusion et de la réussite étudiante (BIRÉ) doivent transmettre leur lettre (attestation des mesures d'aménagements) à leurs enseignants en début de session afin de les informer des aménagements qu'ils devront mettre en place.

Les personnes étudiantes en situation de handicap qui ne bénéficient pas d'aménagements peuvent contacter les services du BIRÉ afin de procéder à l'ouverture de leurs dossiers et à l'analyse de leurs besoins.

Accueil du service aux personnes étudiantes en situation de handicap situation.handicap@uqam.ca 514-987-3148 :AB-2300

Pour obtenir d'autres informations sur les services offerts par le BIRÉ : bire.uqam.ca

Les personnes étudiantes qui souhaitent se prévaloir de leurs aménagements dans le cadre d'examens devront faire leurs demandes de passation sur l'application dédiée étudiant.e.s en situation de handicap : sasesh.uqam.ca afin d'informer le Service des examens avec aménagements (SEA) de vos besoins en examen.

PLAGIAT - Règlement no 18 sur les infractions de nature académique

Tout acte de plagiat, fraude, copiage, tricherie ou falsification de document commis par une étudiante, un étudiant, de même que toute participation à ces actes ou tentative de les commettre, à l'occasion d'un examen ou d'un travail faisant l'objet d'une évaluation ou dans toute autre circonstance, constitue une infraction au sens de ce règlement.

La liste non limitative des infractions est définie comme suit :

- la substitution de personnes ;
- l'utilisation totale ou partielle du texte d'autrui en le faisant passer pour sien ou sans indication de référence ;
- la transmission d'un travail pour fins d'évaluation alors qu'il constitue essentiellement un travail qui a déjà été transmis pour fins d'évaluation académique à l'Université ou dans une autre institution d'enseignement, sauf avec l'accord préalable de l'enseignante, l'enseignant ;
- l'obtention par vol, manœuvre ou corruption de questions ou de réponses d'examen ou de tout autre document ou matériel non autorisés, ou encore d'une évaluation non méritée ;
- la possession ou l'utilisation, avant ou pendant un examen, de tout document non autorisé ;
- l'utilisation pendant un examen de la copie d'examen d'une autre personne ;
- l'obtention de toute aide non autorisée, qu'elle soit collective ou individuelle ;
- la falsification d'un document, notamment d'un document transmis par l'Université ou d'un document de l'Université transmis ou non à une tierce personne, quelles que soient les circonstances ;
- la falsification de données de recherche dans un travail, notamment une thèse, un mémoire, un mémoire-crédit, un rapport de stage ou un rapport de recherche.

Les sanctions reliées à ces infractions sont précisées à l'article 3 du Règlement no 18

Pour plus d'information sur les infractions académiques et comment les prévenir :

www.integrite.uqam.ca

Politique 16 sur le harcèlement sexuel

Le harcèlement sexuel se définit comme étant un comportement à connotation sexuelle unilatéral et non désiré ayant pour effet de compromettre le droit à des conditions de travail et d'études justes et raisonnables ou le droit à la dignité.

La Politique 16 identifie les comportements suivants comme du harcèlement sexuel :

1. Manifestations persistantes ou abusives d'un intérêt sexuel non désirées.
2. Remarques, commentaires, allusions, plaisanteries ou insultes persistants à caractère sexuel portant atteinte à un environnement propice au travail ou à l'étude.
3. Avances verbales ou propositions insistantes à caractère sexuel non désirées.
4. Avances physiques, attouchements, frôlements, pincements, baisers non désirés.
5. Promesses de récompense ou menaces de représailles, implicites ou explicites, représailles liées à l'acceptation ou au refus d'une demande d'ordre sexuel.
6. Actes de voyeurisme ou d'exhibitionnisme.
7. Manifestations de violence physique à caractère sexuel ou imposition d'une intimité sexuelle non voulue.
8. Toute autre manifestation à caractère sexuel offensante ou non désirée.

Pour plus d'information :

http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/Politique_no_16.pdf

Pour rencontrer une personne ou faire un signalement : Bureau d'intervention et de prévention en matière de harcèlement : 514-987-3000, poste 0886

<http://www.harcelement.uqam.ca>

Informations sur les Services à la vie étudiante

Les Services à la vie étudiante accompagnent les étudiantes et étudiants dans la réussite de leur parcours universitaire.

Bureau des services-conseils (**soutien psychologique, bien-être aux études, information scolaire et insertion professionnelle, orientation, emploi**) : pour prendre rendez-vous, communiquez au 514 987-3185 ou par courriel à services-conseils@uqam.ca.

Bureau de **l'aide financière** : pour prendre rendez-vous, écrivez à aidefinanciere@uqam.ca

Concernant les **bourses**, pensez à consulter Le Répertoire institutionnel des bourses d'études (RIBÉ) et écrivez à bourses@uqam.ca pour toute question.

Consultez les informations et l'ensemble des coordonnées et services offerts par les Services à la vie étudiante à l'adresse suivante : vie-etudiante.uqam.ca